

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Implantation de dispositifs de mouillages écologique dans la baie de Saint Roman – Commune de Roquebrune Cap Martin - Régularisation

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Société Anonyme des bains de Mer et du cercle des étrangers à Monaco

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 7 | 5 | 7 | 5 | 1 | 8 | 7 | 8 | 0 | 0 | 0 | 1 | 5 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

Forme juridique Société de droit étranger

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

| N° de catégorie et sous-catégorie                 | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))   |
|---|--|
| 9° d) Zones de mouillages et d'équipements légers | Mise en oeuvre d'un dispositif de mouillages écologiques alternatifs aux mouillages forains classiques sur corp mort ou sur ancre, au large de la plage de Saint Roman, sur la Commune de Roquebrune Cap Martin. |

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Les plaisanciers jettent l'ancre au large des rivages, leurs mouillages peuvent provoquer des dégâts considérables sur le fond marin. Des mouillages sur bouées existaient depuis de nombreuses années dans la baie de Saint Roman, au large de l'Établissement du Beach Hôtel et le déposant avait demandé l'autorisation pour 6 mouillages, lors de la commission nautique locale du 12/02/2019 (voir Procès verbal en annexe7), soit une réduction de 4 unités par rapport ceux existants à cette époque. En définitive, sur les 10 existants et les 6 demandés en Commission nautique locale, seuls 4 mouillages ont été conservés, car ils répondaient déjà aux critères de dispositifs de mouillages écologiques sur ancre à vis. Les autres mouillages ont été extraits et évacués du site. Le présent cas par cas a pour objet la demande de régularisation de 4 mouillages organisés sur bouées, lignes de mouillage et ancres à vis.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet consiste en l'exploitation d'un dispositif saisonnier d'amarrage en zone côtière pour des navires de moins de 15 m, dans le cadre d'une démarche de gestion raisonnée et durable du littoral. Il s'agit d'une alternative écologique aux mouillages sauvages, respectueuse des fonds marins et de la préservation des espèces et habitats protégés (herbiers de posidonies). La Baie de Saint Roman et, particulièrement, la pointe de la Veille, constitue un site au patrimoine riche et protégé, abritant des biocénoses remarquables. A ce titre, ces mouillages organisés s'adaptent au substrat rencontré (ancres à vis dans les zones sableuses). Le site est très visité par les plaisanciers l'été, en raison de l'attractivité du complexe hôtelier et d'un restaurant renommé, dont certains clients viennent en bateau et mouillent dans la baie. Le déclarant propose ainsi d'organiser le mouillage par l'exploitation de 4 dispositifs écologiques dont la gestion et la surveillance sera assurée par les services du déclarant.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La mise en oeuvre de ces dispositifs écologiques de mouillage a été opérée par une entreprise de travaux locale, spécialisée dans les travaux sous-marins.

Les travaux, réalisés par un atelier de Scaphandrier spécialisé, ont utilisés du matériel spécifique à ce type de travaux (bateau de servitude, avec centrale Hydraulique, flexibles, tarière, bac de rétention et kit anti pollution).

Les points d'ancrage ont été repérés avec un système de localisation type DGPS. Les ancres à vis sont mises en oeuvre sur le fond sableux et reliées entre elles par un profilé métallique équipé d'un organeau soudé permettant la connexion de la ligne d'amarrage (confère annexe 2).

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

L'exploitation est limitée à la saison estivale, les mouillages organisés sont mis à disposition à titre gracieux, sous gestion et surveillance des services du déclarant, présents sur site. A la fin de la période d'exploitation, la bouée d'amarrage, en surface, est déposée et stockée à terre.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a fait l'objet, initialement, de demandes d'autorisation de mouillage, au titre de l'AOT, mais les services instructeurs ont indiqués que la législation relative à la création d'une ZMEL au titre de l'article R.2124-41 du Code de la propriété des personnes publiques, était en l'espèce applicable, y compris dépôt d'un dossier cas par cas au titre de l'article L.122-1 du Code de l'environnement.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques   | Valeur(s)                              |
|--|--|
| l'emprise sur le fond marin de chaque dispositif est de 2,50 m x 0,20 m, soit<br>La superficie globale est donc de | 0,5 m <sup>2</sup><br>2 m <sup>2</sup> |

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Plage de Saint Roman  
Commune de Roquebrune Cap  
Martin

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" ... Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),  
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" ... Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" ... Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Roquebrune Cap Martin

Coordonnées de l'implantation des 4 mouillages :

A : 43°44.950'N - 7°26.592'E

B : 43°44.957'N - 7°26.606'E

C : 43°44.932'N - 7°26.619'E

D : 43°44.952'N - 7°26.604'E

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Commune de Roquebrune Cap Martin   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site du projet n'est pas concerné par le classement et la carte d'exposition (routes) |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |                                     |                                     |  |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La Commune est couverte par des PPRN :<br>- mouvements de terrain (approuvé),<br>- retrait et gonflement des argiles (aléas),<br>- submersion marine (aléas)<br>le site du projet n'est pas concerné par le PPR. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un site inscrit ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Litoral de Nice à Menton (partie terrestre uniquement), à proximité  |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>   |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | le projet est situé à :<br>- 150 m du site Cap Martin FR9301995,<br>- 200 m du site Corniches de la Riviera FR9301568,   |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Equipements déjà en place, en période de travaux (5 jours), seules des perturbations très temporaires du milieu marin ont pu être, éventuellement, constatées au moment de la mise en place des ancrages à vis (mise en suspension d'un petit volume sableux pendant la foration des ancrages à vis dans le substrat). En période d'exploitation il existe un risque de rejet de macro-déchets par les navires aux mouillages, mais le service de gestion du déclarant veillera au respect de l'interdiction de rejet, et, en cas d'incident, il assurera la récupération et l'élimination des macro-déchets. |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Equipements déjà en place, en période de travaux (5 jours), seules des perturbations très temporaires du milieu marin ont pu être, éventuellement, constatées au moment de la mise en place des ancrages à vis (mise en suspension d'un petit volume sableux pendant la foration des ancrages à vis dans le substrat). En période d'exploitation il existe un risque de rejet de macro-déchets par les navires aux mouillages, mais le service de gestion du déclarant veillera au respect de l'interdiction de rejet, et, en cas d'incident, il assurera la récupération et l'élimination des macro-déchets. |

|                  |  |  |  |   |
|------------------|--|--|--|---|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                  | <input type="checkbox"/>   | L'emprise au sol est limitée à 2 m <sup>2</sup> au total. |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input type="checkbox"/>                             | <input checked="" type="checkbox"/>  |   |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> |   |

|                  |   |                          |                                     |  |
|------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                     | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Compte tenu de l'impact limité du projet sur l'environnement, aucune mesure compensatoire n'est envisagée.

En phase exploitation, les mesures suivantes seront mises en oeuvre :

- surveillance des mouillages,
- gestion des marco-déchets,
- kit anti-pollution à disposition à terre,
- mise à disposition des usagers d'un sanitaire à terre,
- information et sensibilisation des usagers (charte du plaisancier responsable).

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La mise en oeuvre de dispositifs de mouillages écologiques répond à un objectif de préservation de l'environnement et de gestion des usages des zones de mouillages. Les ancrages choisis sont adaptés au substrat des fonds marins présents. Les incidences du projet sur l'Environnement, très limitées, (très faible durée des travaux, exploitation saisonnière et sous surveillance des agents du déclarant). Les dispositifs sont en place, pour certains depuis de nombreuses années, et génèrent des impacts positifs en phase d'exploitation puisqu'ils empêchent que des unités jettent leurs ancres dans les herbiers, arrachant les mattes ou raguant le fond avec leurs chaînes. La présente demande constitue une demande de régularisation de ces 4 mouillages et ne semble pas nécessiter d'évaluation environnementale spécifique.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/>            |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet   |
|---|
| Annexe 7 : Procès verbal de la commission nautique locale du 12/02/2019 |

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Monaco

le, 29 Juin 2022

Signature

MONTE - CARLO  
SOCIETE DES BAINS DE MER  
  
DIRECTION DES INFRASTRUCTURES